



Jusqu'au 10 mars 2020

# Appel à candidatures : résidences d'artistes dans les parcs naturels du Massif central

L'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC) lance un appel à candidatures pour la mise en œuvre des résidences d'artistes sur la thématique des itinérances, sur trois parcs naturels du Massif central (Pilat, Aubrac et Cévennes). L'objectif des résidences est de proposer des projets pluridisciplinaires, qui peuvent également intégrer une dimension d'écriture ou d'illustration.

L'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC) met en réseau 12 parcs (11 parcs naturels régionaux – PNR et un Parc National) et vise à mutualiser des compétences et des moyens pour mener des projets collectifs sur trois thématiques : – la préservation et la valorisation de la biodiversité, – l'attractivité des territoires, – le tourisme durable et l'itinérance.

Avec ses 12 Parcs, le Massif central est le plus grand espace préservé d'Europe et dispose d'un fort potentiel en termes d'itinérance : – relief de moyenne montagne accessible, se prêtant à des formes d'itinérance « facile et sûre », – paysages, espaces naturels et agricoles préservés, patrimoine culturel, richesses gastronomiques, etc.

## **La création artistique contemporaine : une nouvelle entrée pour valoriser les itinérances ?**

La création artistique contemporaine est un moyen de donner de la lisibilité et de la visibilité à des itinérances et peut ouvrir celles-ci vers un nouveau public.

### **Les projets déjà existants:**

C'est le cas du projet « Ligne de Partage des Eaux », mis en œuvre dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : les œuvres disposées sur et à proximité du GR® 7 offrent un autre regard sur les paysages et un nouvel attrait pour pratiquer une itinérance à pied ou à VTT.

Dans le PNR des Causses du Quercy, le projet « Fenêtres sur le Paysage », mis en œuvre par

l'association Derrière le Hublot, met en valeur d'une façon nouvelle le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle par l'installation d'œuvres d'art « refuges ».

Le projet « Vallée des Respirs » mis en œuvre par le PNR des Grands Causses est un autre exemple permettant de valoriser d'une façon nouvelle une itinérance : celle qui longe la rivière Tarn.

## Objectifs généraux du projet

Télécharger le document détaillé de l'appel à projets : [lien](#)

Les parcs naturels du Massif central cherchent à expérimenter de nouvelles formes d'itinérance pour répondre et s'adapter aux nouvelles attentes des clientèles (reconnexion à la nature, envie de vivre de nouvelles expériences, etc.).

Les parcs du Pilat, de l'Aubrac et des Cévennes sont aujourd'hui engagés dans un projet visant, par l'art :

- à donner un autre regard sur les itinérances et les paysages,
- à valoriser d'une façon nouvelle les itinérances du Massif central,
- à proposer de nouvelles formes d'itinérance.

En 2020, l'IPAMAC et les trois parcs engagés dans le projet souhaitent créer les conditions d'un dialogue entre une équipe artistique et le territoire (visiteurs, habitants, etc.), par la mise en œuvre de résidences artistiques sur les trois parcs.

Ces résidences permettront de susciter, voire de créer des œuvres contemporaines autour du thème général « itinérance et création artistique contemporaine » et des sous-thématiques : "paysages" et "nuit – ciel étoilé".

Les résidences devront donc tisser des fils rouges narratifs sur ces thématiques.

## Thématiques

- **Itinérance:** Cette entrée s'impose naturellement comme ses corollaires : transhumances, art du parcours, de la marche, du cheminement. Les trois parcs sont par ailleurs traversés et irrigués par des chemins emblématiques : Saint- Jacques de Compostelle (Compo stellae ou « champs des étoiles »), le chemin de Stevenson, le chemin de Saint-Guilhem-le-Désert, la voie Régordane, Urbain V et des drailles, voies et autres chemins...
- **Paysages:** La marche et le parcours révèlent les paysages, panoramas, horizons à travers nos regards et points de vue. De cette notion de paysage découlent deux concepts particulièrement pertinents sur nos territoires : l'expérience et la traversée esthétique de la nature, sensible, sensorielle de l'espace, la sensibilisation à la préservation de l'environnement: les projets devront engendrer une certaine conscience écologique, à tout le moins une sensibilisation à l'environnement, à l'harmonie entre l'homme et la nature et faciliter l'immersion dans le paysage, sa lecture et sa compréhension. L'art de la marche et l'art du parcours peuvent dans cette perspective s'envisager alors comme une pratique esthétique à part entière, le parcours comme structure narrative esthétique et « expérientielle ». L'autre concept opérant pourrait être celui d'aménités environnementales.
- **Nuit et ciel étoilé:** Sur ce thème, le Parc national des Cévennes (labellisé en 2018 « Réserve Internationale de Ciel Etoilé »), comme les deux autres parcs développent des actions et projets

(création de belvédères nocturnes et diurnes, trame noire, adaptation de l'éclairage public...) ainsi que des événements (Jour de la nuit, lecture du ciel, randonnées nocturnes...). Cette troisième thématique transversale, autour de la nuit, paraît aussi pertinente dans l'objectif de diffuser les valeurs des parcs et de valoriser de manière innovante et différente les richesses des territoires. Elle permet aussi d'aborder de nombreuses problématiques telles que la biodiversité nocturne (faune, flore...), la transition énergétique, la pollution lumineuse...

## Finalités des résidences artistiques

Les résidences devront être menées par des **équipes pluridisciplinaires** et aboutir à un rendu : installations pérennes ou éphémères, œuvres lumineuses, spectacle vivant à caractère performatif, évènementiel, ateliers et animations avec les habitants, etc.

Les champs artistiques pourront être variés : arts plastiques, dessin, graphisme, photographie, installation, land art, spectacle vivant,...

Une restitution locale devra être organisée pour chaque résidence, à destination du grand public.

## Caractéristiques du projet

### Calendrier général

- Appel à candidatures ouvert **jusqu'au mardi 10 mars à 12h00**.
- Pré-sélection des projets: **courant mars 2020**.
- Auditions organisées, pour les projets pré-sélectionnés, le **vendredi 3 avril 2020**, en matinée, au Gîte La Retirade, au Bouchet-Saint-Nicolas (43).
- Sélection faite, une réunion de cadrage, collective, sera organisée, en **mai 2020**, avec l'IPAMAC, les trois parcs concernés et les structures locales impliquées.
- En fin de projet (au plus tard **août 2021**), un temps de restitution collectif (pour les trois résidences) sera organisé.

### Bourse de résidence

Pilat: 14 000€

Aubrac: 14 000€

Cévennes 29 000€

Pour chacune des résidences, une bourse de résidence sera allouée à l'équipe sélectionnée. Le montant des bourses indiqué intègre la totalité des coûts (cachets, charges, etc.). Cette bourse de résidence est d'un montant différent en fonction de la résidence (et de ses objectifs).

Une équipe peut candidater à une ou plusieurs résidences d'artistes. Dans le cas où une équipe candidaterait à plusieurs résidences, cela implique qu'elle est capable d'assurer, parallèlement, la réalisation de toutes les résidences choisies. Quoi qu'il arrive, les candidatures devront bien spécifier les modes d'actions, calendriers et budgets détaillés pour chacune des résidences envisagées.

## Candidatures

La liste des pièces à joindre à la candidature :

- L'[appel à candidatures](#) paraphé, signé et accepté sans modification,
- La fiche de candidature complétée en ligne via ce formulaire – cliquer ici (précisant si la candidature est faite pour l'une ou plusieurs des 3 résidences). NB : une seule fiche de candidature doit être saisie, même en cas de candidature pour plus de 2 résidences, par la même équipe.
- Une lettre de candidature,
- Une présentation des membres de l'équipe (biographie, portfolio, compétences) et le contact d'un interlocuteur unique représentant l'équipe,
- Une note d'intention pour le projet (4 pages maximum) présentant :
  - La compréhension du projet au regard de ses objectifs
  - L'intention du projet artistique
  - Les motivations de l'équipe
  - Les détails techniques : informations sur la méthodologie envisagée pour répondre aux objectifs du projet (interaction avec les habitants, temps de résidence envisagés, calendrier, informations sur les matériaux proposés s'il y a lieu, etc.),
  - Le budget du projet.

**Pour tout renseignement :**

Laura Leotoing, chargée de projet

04 74 59 71 70

[laura.leotoing@parcs-massif-central.com](mailto:laura.leotoing@parcs-massif-central.com)

Source : [lien](#).

---

Dernière édition : 27 mars 2025 à 14:52

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-candidatures-residences-d-artistes-dans-les-parcs-naturels-du-massif-central>